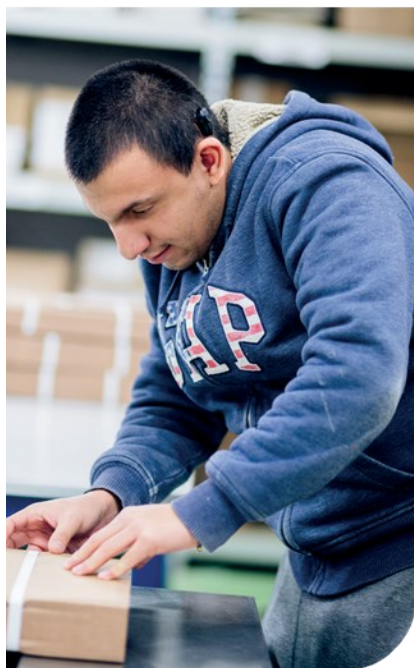




RAPPORT ANNUEL

Assemblée générale du 31 mai 2024



INTRODUCTION

Page 3 **Le mot de la Présidente et le mot du Directeur général**

CAP' DEVANT ! L'ESSENTIEL

Page 4 **Qui sommes nous ?**

Page 5 **Notre organigramme**

Page 6 **Notre gouvernance**

Page 7 **Décisions du conseil d'administration**

NOS RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

Page 8 **Nos partenariats**

Page 9 **Nos missions de représentation**

Page 10 **Notre communication**

NOS ACTIONS 2023 ET ORIENTATIONS 2024

Page 11 **Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées**

- Garantir leur participation
- Développer la pair-aidance
- Former et informer les personnes sur leurs droits

Page 16 **Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées**

- Développer une communauté rassemblée autour de la qualité et du bien être
- Développer la mise en réseau pour optimiser les parcours de vie

Page 19 **Améliorer et élargir notre offre de services**

- Adapter les structures aux attentes des personnes
- Élargir notre offre

Page 22 **Co-construire avec les familles et favoriser leur implication**

- Renforcer l'accompagnement des familles et valoriser leur savoir-faire

Page 23 **Agir en faveur du bien-être des professionnels et du développement de leurs compétences**

- Améliorer la gestion des ressources humaines
- Valoriser et soutenir les talents des professionnels

Page 25 **Assurer la pérennité de l'association**

- Inciter les familles à participer et s'investir dans la vie associative
- Développer des financements hybrides

CAP' DEVANT ! A 70 ANS

Page 27 **1954 : la naissance de l'association**

Page 28 **Une histoire riche en innovations et adaptations**

Page 29 **La fête des 70 ans**

ET POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ACTIVITÉS DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

Page 30 **Établissements pour jeunes**, Page 31 **accueil de jour**, page 32 : **ESAT**, Page 33 à 35 **Foyers**, page 36 et 37 : **Service s**

Le mot de la présidente

Mesdames, Messieurs, chers Adhérents et Invités,

J'ai le plaisir de vous accueillir à l'EANM La Gentilhommière pour notre assemblée générale annuelle. Je vous remercie pour votre présence. Merci aussi à tous les professionnels qui ont participé à l'organisation de cette journée, ceux de l'EANM pour leur accueil et ceux du siège pour la logistique.

L'assemblée générale qui nous réunit aujourd'hui est l'occasion de montrer que nous gardons toujours notre « Cap ». Celui-ci a été fixé dans notre projet associatif 2019-2023 qui arrive à son terme.

2024 est donc l'année de son actualisation et dans cette perspective, nous avons choisi de vous présenter notre rapport annuel, détaillant le bilan de l'année 2023 et les orientations à venir, en reprenant les objectifs de notre projet associatif.

2024 c'est aussi les 70 ans de notre association que nous fêterons le samedi 23 novembre et tout au long de cette année dans nos établissements.

Pour des raisons personnelles et après sept années à la présidence de l'association, j'ai décidé de ne pas me représenter à cette fonction.

Je tiens à remercier chaleureusement les personnes accompagnées et les familles, pour la confiance et le soutien qu'elles accordent à l'association.

Je remercie les administrateurs qui se sont investis au sein du conseil d'administration et du bureau, ainsi que tous les bénévoles qui sont actifs au sein des comités et dans les établissements.

Je remercie aussi sincèrement, M. Boidin, directeur général et M. Foulon, directeur général adjoint, les équipes de direction, les cadres du siège et l'ensemble des professionnels pour leur engagement et leur réactivité au quotidien.

Mes remerciements vont également à nos partenaires institutionnels et associatifs avec lesquels nous œuvrons pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Hélène Schuster

Le mot du directeur général

Depuis une dizaine d'années, notre secteur est confronté à des réformes majeures dans les domaines du droit du travail, de la protection des données personnelles, de la santé et de l'environnement. Ces changements ont un impact significatif sur la gestion des institutions, nécessitant une réflexion approfondie sur l'organisation, la stratégie et le management pour améliorer les services offerts et optimiser les ressources humaines et financières.

Cap' devant ! est également affectée par ces évolutions en raison de ses activités diversifiées et de ses financements. Les démarches qualité, la contractualisation, la maîtrise des dépenses publiques et l'évaluation des politiques publiques entraînent des transformations structurelles profondes dans la gestion et l'organisation, un processus qui s'inscrit dans la durée.

Cap' devant ! est confrontée à 4 enjeux majeurs :

- Placer la personne accompagnée au cœur des préoccupations (droit des bénéficiaires, participation au projet personnalisé, politique de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance, autodétermination) essentiellement dans une logique de parcours.
- Offrir le meilleur service, ce qui induit une stratégie de mobilisation, d'optimisation et de suivi.
- Améliorer de façon continue la qualité de service rendu aux bénéficiaires à travers la mesure de la qualité, l'efficacité de la stratégie.
- Optimiser l'organisation et conduire le changement avec un management des ressources humaines favorisant le sens de l'engagement, les collaborations et la reconnaissance individuelle et collective, le développement et l'adaptation des compétences clés des professionnels, y compris des fonctions managériales, une gestion prévisionnelle des emplois et compétences et des parcours professionnels, qualité de vie au travail.

Cap' devant ! a fusionné avec l'association Alternatives, gestionnaire du foyer d'hébergement Plein Ciel situé dans le 20ème arrondissement de Paris. Cette fusion-absorption a mobilisé les ressources du siège tout au long de l'année 2023 et s'est définitivement réalisée au 1er janvier 2024.

Lionnel Boidin

Qui sommes nous ?



Cap' devant ! est une association de personnes en situation de handicap, familles et amis qui accompagne des personnes avec paralysie cérébrale, polyhandicap, handicap moteur avec ou sans troubles associés

! Association
reconnue d'utilité publique

Association membre de
Paralysie Cérébrale France



Notre raison d'être et notre mission

La raison d'être de Cap' devant ! est de permettre à chaque personne en situation de handicap d'accéder, en tant que citoyen, à une bonne qualité de vie et à l'épanouissement, et ce dans le respect de ses droits fondamentaux.

Notre mission est d'apporter à chaque personne accompagnée une réponse adaptée à ses souhaits et ses besoins, en affirmant nos valeurs

Humanisme, Ambition, Engagement

Pour Cap' devant ! la personne en situation de handicap est une personne à part entière, avec ses spécificités et ses potentialités.

Nos chiffres clés au 31 décembre 2023



Plus de 700 personnes
accompagnées



Par près de 500
professionnels



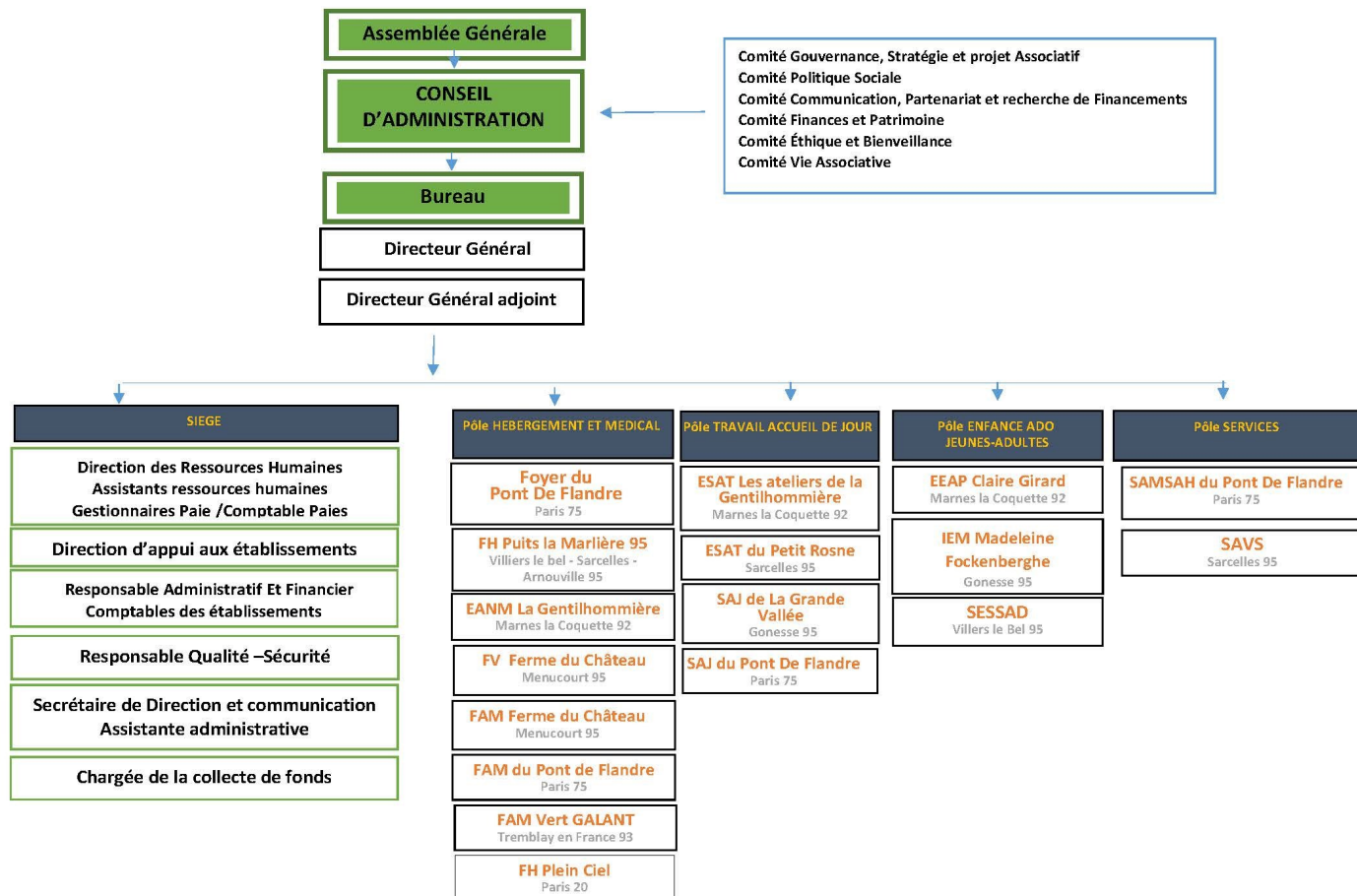
Dans 19 établissements
et services



Sur 5 départements
en Ile-de-France

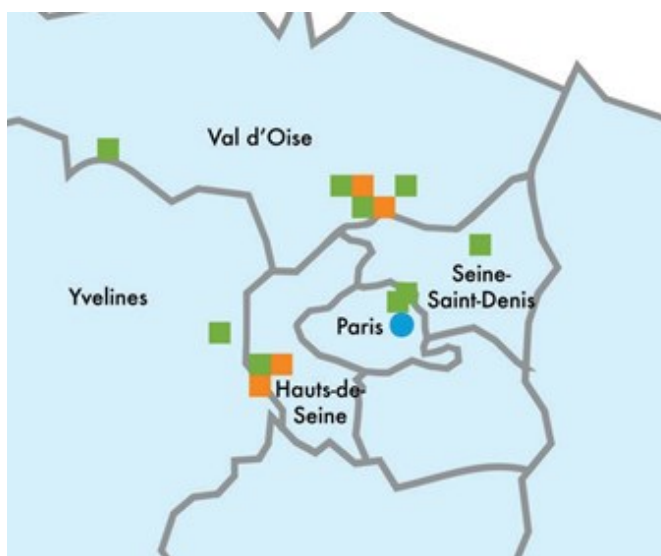
Notre organigramme

Cap' devant ! – Organisation au 02 janvier 2024



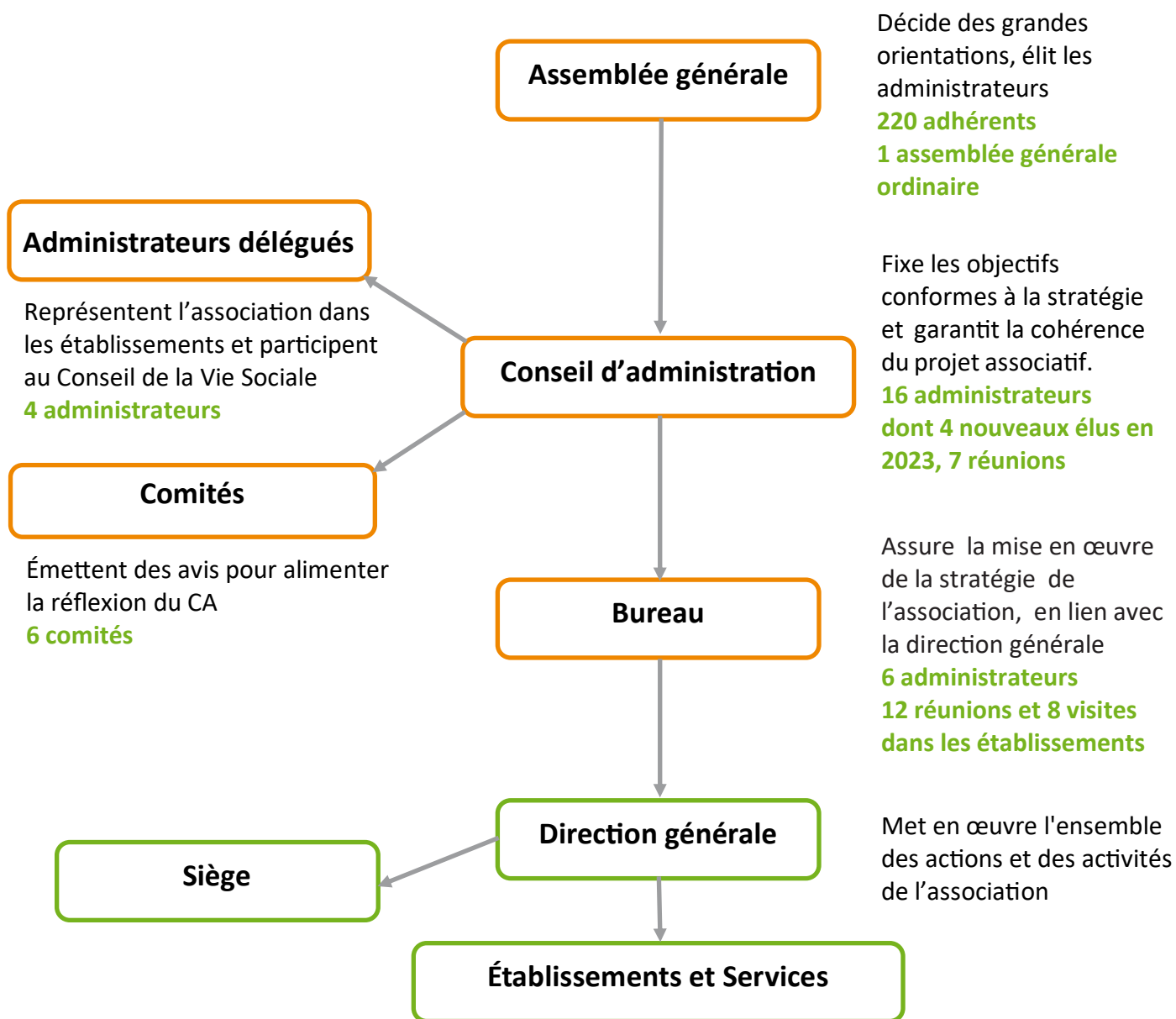
19 établissements implantés en Ile-de-France

- 7** Foyers de Vie (FV) et d'Hébergement (FH)
- 3** Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)
- 2** Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT)
- 2** Services d'Accueil de Jour (SAJ)
- 1** Institut d'Éducation Motrice (IEM)
- 1** Établissement pour Enfants et Adolescents polyhandicapés (EEAP)
- 1** Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
- 1** Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes (SAMSAH)
- 1** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)



● Siège social

Notre gouvernance



Le conseil d'administration en juin 2023

Bureau	Administrateurs	
Mme Hélène Schuster, présidente	Mme Marie-Sylvie Boutin	Mme Marine Morel-Schaller
Mme Michèle Da Cunha, vice-présidente	M. Jean-Claude Clérici	M. Paul-Olivier Raynaud Lacroze
Mme Lara Chappell, vice présidente	M. Frédéric Gaillarde	Mme Léonore Roussel
M. François Chotin, trésorier	M. Hervé Jégouzo	M. Matthieu Schaller
Mme Marie-Pia Hutin, secrétaire générale		
Mme Maria Gonzalez, administratrice		

Monsieur Hervé Jégouzo a démissionné en novembre 2023.

Décisions du conseil d'administration pour pérenniser nos organisations pour le bien-être des personnes accompagnées en 2023

Des décisions financières et budgétaires

- Approbation des comptes administratifs 2022 des établissements et de l'arrêté des comptes consolidés 2022
- Approbation de la présentation du budget prévisionnel 2023 et du compte administratif 2022 de l'association
- Validation de l'EPRD (État prévisionnel des recettes et des dépenses) : approbation de l'activité prévisionnelle des établissements du périmètre CPOM
- Approbation des budgets prévisionnels des établissements Conseil départemental du Val d'Oise

Des décisions sur les levées de fonds

- Acceptation des legs de Madame Arlette Deshayes et de Monsieur Edmond Billand
- Validation de placements associatifs (comptes à court terme)

Des décisions de recrutement de direction d'établissements et services

- Recrutement de Madame Valérie Junker sur le poste de direction de l'EEAP Claire Girard
- Recrutement de Monsieur Thierry Agostino sur le poste de direction des établissements du Pont de Flandre.
- Recrutement de Madame Véronique Monti sur le poste de direction multisite IEM Madeleine Fockenberghes et SESSAD

Des décisions en lien avec nos statuts

- Validation du DUD (document unique de délégation) présenté par le comité gouvernance et la direction générale
- Validation des documents pour l'assemblée générale 2024
- Signatures des baux de 9 T2 et un studio rue des Ardennes pour le Foyer d'hébergement du Pont de Flandre
- Agrément du conseil d'administration consenti à la présidente pour agir au nom de l'association dans le cadre d'un dépôt de plainte

Des décisions sur la vie associative

- Recrutements d'administrateurs avec l'appui de l'association Passerelles & Compétences
- Engagement dans une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Mise en place d'une commission « Les 70 ans de l'association »

- ! Intégration des activités d'Alternatives au sein de Cap' devant
 - ◆ Validation du projet de traité de fusion suite à une étude de faisabilité
 - ◆ Convocation de l'assemblée générale extraordinaire pour approbation du traité de fusion.

Nos partenariats

Nos partenariats institutionnels & soutiens financiers

Concernant le **financement de nos établissements**, nous dépendons :

- ♦ des Conseils départementaux,
- ♦ de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France dans le cadre de notre CPOM et des Agences Régionales de Santé des Départements où nous sommes implantés.

Nous sollicitons également le CCAH (Comité Coordination Action Handicap) et la Région Ile-de- France pour obtenir des **subventions** dans le cadre de la réalisation de nos projets .



Nos partenaires associatifs

Fédération Paralysie Cérébrale France

Paralysie Cérébrale France mobilise une force militante de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, pleinement mobilisées en soutien aux personnes avec paralysie cérébrale.

Cap' devant ! est administrateur de Paralysie Cérébrale France.



ENVOLUDIA

Envoludia est une association de familles, qui gère des établissements accueillant des enfants et adultes infirmes moteurs cérébraux et polyhandicapés, en Ile-de-France avec laquelle nous avons une convention de partenariat.



Fondation Paralysie Cérébrale

La fondation a pour vocation de promouvoir et soutenir la recherche sur la paralysie cérébrale, œuvrer pour la qualité des soins et la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques.



Institut de la Motricité Cérébrale

L'institut propose des formations auxquelles participent des professionnels de Cap' devant !.



Nos missions de représentation

Cap' devant ! est représentée dans différentes instances par des administrateurs ou des professionnels. Ainsi :

- des administrateurs participent :
 - ◆ au Conseil consultatif du handicap (CCH) de la Région Ile-de-France,
 - ◆ aux réunions des Présidents d'Association et au Collectif handicap 95, dans le Val d'Oise.
- la direction générale siège aux délégations régionales :
 - ◆ de l'URIOPSS IdF (Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non Lucratifs Sanitaires et Sociaux)
 - ◆ de Nexem, organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif.
- des directions d'établissement représentent Cap' devant ! :
 - ◆ au sein de la MDPH du 95
 - ◆ à la commission d'accessibilité GPSO (Grand Paris Seine Ouest Établissement Public Territorial)
 - ◆ au CREAL, Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
 - ◆ aux Centres communaux d'action sociale (CCAS) de Marnes-la-Coquette et Gonesse
 - ◆ au réseau économique des ESAT et entreprises adaptées (GESAT)
 - ◆ au Mouvement Entreprise Val D'Oise (MEDEF/MEVO) 95
 - ◆ au sein de Roissy Développement.

Il faut aussi souligner l'engagement de personnes accompagnées par Cap' devant ! pour participer à la vie citoyenne, ainsi :

- Une personne accompagnée et une direction d'établissement sont à la commission d'accessibilité de la Ville de Gonesse (95)
- Des jeunes de l'IEM Madeleine Fockenberghé siègent au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)
- Deux personnes en foyer siègent aux conseils municipaux des villes où elles résident depuis 2020.



Monsieur ROBBE
Conseiller Municipal—Ville de Menucourt

Notre communication

Petit Journal

Diffusé à nos adhérents sur les sujets thématiques :

- N° 24 : Une association dynamique. Préparez votre été !
- N° 25 : L'habitat dans tous ses états
- N° 26 : Apprendre tout au long de sa vie

Il est imprimé par notre ESAT Les Ateliers de la Gentilhommière.

Newsletter

Diffusée à nos adhérents, personnes accompagnées, familles, professionnels...

- Avancée des travaux de Viroflay « Les Près aux bois » - Juin 2023
- Annonce du nouveau site internet et des activités de printemps/début d'été dans les établissements - Juillet 2023
- Présentation de la chanson « Même si » et annonce de la journée pour les personnes accompagnées du 14 novembre - Octobre 2023

Réseaux sociaux



@associationcapdevant
663 abonnés



@cap'devant !
158 abonnés



@cap'devant !
291 abonnés



@associationcapdevant
172 abonnés

En 2023, la mise en ligne de notre nouveau site internet www.capdevant.fr

Une navigation plus agréable et une évolution facilitée pour le futur.

De nombreuses ressources, pour les personnes accompagnées avec des documents en FALC ,
les familles et nos professionnels.

Des livrets



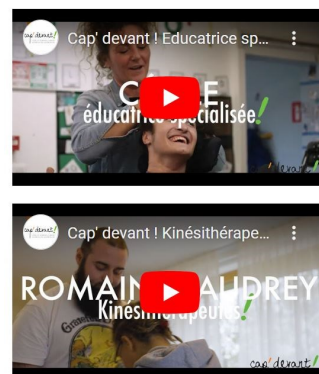
Des chartes



Des sites internet



Des vidéos



Et bien d'autres informations
à découvrir sur le site

Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

La personne accompagnée doit être actrice de son parcours de vie et donc au centre de nos actions.

AXE 2 du projet associatif

Garantir la participation des personnes accompagnées à la vie de l'établissement et de l'association

Pour garantir la participation des personnes accompagnées, la condition préalable est qu'elles puissent communiquer. La communication ne passant pas que par l'écrit ou l'oral, elles doivent donc disposer d'outils de communication adaptés pour **comprendre, s'exprimer et être comprises**.

Il faut donc que ces outils soient partagés par tous les partenaires impliqués dans l'accompagnement : familles, professionnels, aidants.

Dans nos établissements sont mis en œuvre :

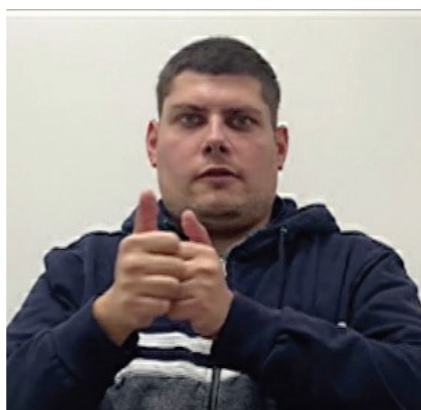
- des méthodes de **communication alternative et améliorée** (CAA) pour soutenir ou remplacer le langage oral
- des documents écrits sous forme accessible pour tous et adaptée : Facile à Lire et à Comprendre (FALC) , LSF, pictos, images...

La participation des personnes en est ainsi facilitée :

- Écoute et prise en compte de leur parole : implication dans leur projet personnalisé, groupes de paroles, rencontres avec les membres du bureau, organisation de journées d'échange à thème
- Implication dans différentes instances : présidence des CVS, trois personnes élues au conseil d'administration de Cap' devant ! participation à différents comités (Gouvernance, Finances et Patrimoine, Éthique, Vie associative).

LSF et inclusion

Au sein de l'EANM La Gentilhommière à Marnes-La-Coquette, des interprètes en langue des signes française traduisent les informations lors des groupes de paroles et animent des ateliers théâtre.



Un exemple de document en FALC



Et si on créait un groupe d'entraide mutuelle (GEM) !



Des fois, vous vous sentez seul,
vous vous ennuyez
vous cherchez des activités adaptées à votre rythme



Pour vous aider
Cap' devant ! veut créer un GEM

Dans un GEM,

- vous rencontrez d'autres personnes
- vous proposez des activités
- vous choisissez les activités que vous aimez
- vous pourrez aider au fonctionnement



Des personnes accompagnées,
des familles et des professionnels
travaillent pour créer un GEM



→ Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

AXE 2 du projet associatif

Garantir la participation des personnes accompagnées à la vie de l'établissement et de l'association

Comité vie associative

Implication des personnes accompagnées et des familles dans la vie associative et organisation de rencontres et d'événements festifs

Une matinée d'échanges sur la bientraitance en novembre 2023

Cap' devant ! et son comité Vie associative, ont organisé une journée de rencontres pour les personnes accompagnées : plus d'une centaine de personnes accompagnées et de professionnels de nos établissements étaient présents.

La matinée a été dédiée à des échanges sur le thème de **la bientraitance**. Ce sujet a été présenté sous forme d'un théâtre-forum par la compagnie « Les Rêves Fous ». Des comédiens ont joué des situations conflictuelles afin de communiquer et sensibiliser sur ce sujet. Les spectateurs, ont ensuite été invités à partager leur ressenti puis à remplacer l'un des acteurs pour proposer des solutions alternatives. Cette représentation a été illustrée par Agnès Lanchon.

Un fascicule présentant ces échanges et des recommandations a été réalisé. Il sera à disposition dans tous les établissements pour mettre en place des groupes de réflexion.

Cette matinée a été suivie d'un repas convivial puis d'une après-midi musicale et dansante.



Orientations 2024

! Quelque soit son handicap, communiquer est un droit fondamental et favorise l'inclusion

Développer et mettre en œuvre dans tous nos établissements la communication alternative améliorée.

Proposer les documents associatifs et de chaque établissement sous forme adaptée. Réunir annuellement les présidents des CVS. Organiser des rencontres et événements festifs pour les personnes accompagnées.

→ Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

AXE 2 du projet associatif

Développer la pair-aidance et la communication entre personnes accompagnées

La **pair-aidance** repose sur l'entraide entre personnes.

Le transfert d'expériences entre des personnes ayant un vécu comparable et l'idée de sortir d'un schéma d'assistance en constituent les principes fondamentaux.

En 2023, des personnes accompagnées par Cap' devant ! se sont formées :

- sur la manière de transmettre leurs expériences à des professionnels et futurs professionnels
- sur l'animation de groupes de paroles pour les personnes accompagnées.

Des experts d'usage à Cap' devant !

Un programme original et innovant a été initié par la fédération Paralyse Cérébrale France : la création d'une Académie des experts d'usages.

« Faire participer les personnes concernées, c'est les reconnaître pleinement comme citoyens et partenaires de l'accompagnement de demain. Lors de cette formation, nous avons élaboré et transmis les outils mais chaque intervenant est resté pleinement autonome sur le fond. »

Julia Boivin, cheffe de projet

En présence de Madame Fadila Khattabi, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées, le 30 novembre 2023, la première promotion a été diplômée dont trois résidents du FAM du Pont de Flandre : Marie Laure Kaminski, Cindy Keita et Daniel Prim



! Reconnaître l'expertise du vécu

Orientations 2024

Mettre en place des co-formations avec les personnes, leurs proches et les professionnels pour :

- comprendre la pair-aidance
- identifier les pratiques existantes au sein de la structure sur lesquelles la démarche de pair-aidance peut s'appuyer
- définir les modalités de déploiement de cette démarche au sein de la structure.

→ Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

AXE 1 du projet associatif

Former et informer les personnes sur leurs droits et libertés et leurs devoirs

La raison d'être de Cap' devant ! est de permettre à chaque personne en situation de handicap d'accéder en tant que citoyen à une bonne qualité de vie, à l'épanouissement dans le respect de ses droits fondamentaux.

Respecter et faire respecter le droit des personnes à décider de leur vie est une priorité : dans le prolongement des journées de rencontre en 2021 et 2022, sur les thèmes de la vie intime et sexuelle et de l'autodétermination, le service Qualité a préparé une **enquête sur le respect des droits** à destination des personnes accompagnées. Cette enquête sera réalisée au premier trimestre 2024.

Comité Éthique & Bienveillance
Respect de la dignité des personnes et de leurs droits fondamentaux

Respect et mise en œuvre des droits

5. Êtes-vous satisfait(e)...

	 Très satisfait	 Plutôt satisfait	 Plutôt insatisfait	 Très insatisfait	 Non concerné	Sans réponse
des informations qui vous sont transmises au sujet de vos droits ? ¹	☐	☐	☐	☐	☐	☐
du respect de votre droit d'aller et venir ? ¹	☐	☐	☐	☐	☐	☐
du respect de votre intimité ? ¹	☐	☐	☐	☐	☐	☐
du respect de votre vie sexuelle et/ou amoureuse ? ¹	☐	☐	☐	☐	☐	☐
du respect de vos droits à la liberté d'opinion et de croyances ? ¹	☐	☐	☐	☐	☐	☐
de la recherche de votre consentement ? ¹	☐	☐	☐	☐	☐	☐
de l'accompagnement en cas de difficultés ? ¹	☐	☐	☐	☐	☐	☐
du respect de la confidentialité des informations vous concernant ? ¹	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Sensibilisation au droit à la vie intime, sexuelle et amoureuse

En avril 2023, une présentation aux directions d'établissement a été faite par Cindy KEITA (résidente du Pont de Flandre) et Sarah Bruce (monitrice éducatrice). Elles ont suivi une formation pour animer des groupes de paroles pour les personnes accompagnées sur la vie intime, sexuelle et amoureuse. L'objectif est d'aller dans les foyers pour animer des groupes de paroles de 8 personnes.



Orientations 2024

Réaliser une enquête sur le respect des droits des personnes accompagnées au sein de Cap' devant ! et analyser les résultats.
Décliner l'engagement associatif vie intime, amoureuse et sexuelle en une charte adaptée à l'établissement via des groupes de paroles.
Poursuivre la réflexion sur l'autodétermination avec des formations pour toutes les parties prenantes.

! Le respect des droits pour des citoyens à part entière

→ Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

AXE 1 du projet associatif

Former et informer les personnes sur leurs droits et libertés et leurs devoirs

Droit à la scolarité pour les jeunes

Le Code de l'Éducation revu en 2023 précise que « *le droit à l'éducation est garanti à chacun* » et que « *l'Éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants* ».

Dans nos établissements pour enfants, des unités d'enseignement sont présentes avec des enseignants de l'Éducation nationale. En 2023, certains enfants ont pu partager des moments en inclusion dans des écoles à proximité de l'établissement.

Droits des travailleurs d'ESAT : l'accès à la formation

Toute personne a le droit de se former tout au long de sa vie.

En 2023, des formations ont été organisées : techniques spécifiques aux ateliers, formations sur les gestes de premiers secours, sur les postures au travail, formations LSF...

Les travailleurs en ESAT disposent d'un Compte Personnel de Formation (CPF). Il permet au travailleur de suivre, à son initiative, la formation de son choix.

Nos établissements pour enfants travaillent à l'inclusion scolaire

L'IEM Madeleine Fockenbergher a développé des partenariats sur le territoire : 9 élèves sont scolarisés en ULIS-collège, 1 élève au collège et 1 élève en CAP à l'EREA (Établissement régional d'enseignement adapté).

L'EEAP Claire Girard a développé :

- des inclusions individuelles dans les écoles de proximité : les vendredis un jeune va dans une classe de CP, une jeune en séance d'histoire dans une classe de CE2. Les bilans sont très positifs en ce qui concerne le temps de concentration et les interactions entre les élèves.
- des projets inclusifs collectifs : 7 enfants sont allés à l'école maternelle à Marnes La Coquette partager des moments avec les élèves de grande section. Ils ont tous appris la même histoire en LSF.

La valorisation des compétences

La Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience (RAE) est un véritable outil de valorisation professionnelle. Elle participe à la prise de confiance en soi et à la construction de l'identité de travailleur. Elle ouvre le champ des « possibles » et permet une première reconnaissance du travail et des efforts accomplis. C'est un premier pas vers une VAE et l'obtention d'un diplôme pour certains.



! Renforcer l'accès des personnes à l'information et à leurs droits

Orientations 2024

Agir auprès de l'éducation nationale pour la création d'unités d'enseignement dans nos établissements.

Développer l'inclusion scolaire.

Valoriser les compétences des travailleurs de nos ESAT.

Développer les formations pour les travailleurs de nos ESAT.

Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées

Cap' devant ! se doit d'apporter à chaque personne une réponse à ses besoins particuliers et lui permettre d'accéder à une bonne qualité de vie et à l'épanouissement.

AXE 3 du projet associatif

Développer une communauté rassemblée autour de la qualité et du bien vivre des personnes accompagnées

Dans tous les établissements, les nombreuses activités éducatives, sportives, culturelles... concourent à l'épanouissement des personnes. En 2023, des partenariats ont été réaffirmés (Handisport, DKbel, CK du bonheur, Théâtre du Soleil ...). Cap' devant ! a développé de nouveaux partenariats avec La Fondation Santé Service, l'Association APED l'Espoir, le Crips (Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes), Le Cube (Centre culturel), la Comédie Française.

Des événements festifs auxquels les proches sont conviés, sont organisés au sein des établissements : marché de Noël à l'IEM Madeleine Fockenbergher et à l'EEAP Claire Girard, galette des rois à la Ferme du Château, joëlettes à l'EEAP, Festijeux à l'EANM La Gentilhommière, kermesse à l'IEM...

Comité Éthique & bienveillance
réflexion en interne et/ou avec ses partenaires, sur le sens de l'accompagnement et du soin

Une action-recherche sur l'estime de soi

Ce projet, mené en collaboration avec l'Université Paris-Descartes, a pour objectif de réaliser une évaluation de l'impact de séances de coiffure et soins esthétiques sur le bien-être, le rapport au corps et l'estime de soi des personnes.

Au sein des établissements de Cap' devant , une socio-esthéticienne et un socio-coiffeur ont proposé aux participants des séances individuelles ou des ateliers en petits groupes. Une centaine de personnes accompagnées ont participé à cette action, chacun a pu bénéficier de 4 séances d'esthétique et 4 séances de coiffure.

Des questionnaires proposés avant puis à l'issue des séances, ont permis d'en évaluer les bienfaits.

Les résultats de cette recherche ont permis la réalisation de guides de bonnes pratiques, plaquettes et vidéos à destination des personnes avec handicap, des familles et des professionnels de l'esthétique



→ Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées

AXE 3 du projet associatif

Développer une communauté rassemblée autour de la qualité et du bien vivre des personnes accompagnées

Un séjour vacances inter-établissements, pensé et initié par les personnes accompagnées

Ce séjour est parti d'une triple volonté : désir d'ouverture des foyers les uns vis-à-vis des autres pour mieux se connaître, désir de découverte d'une région, d'activités de proximité pour faciliter les trajets, et désir de répondre au souhait de chacun avec des réponses choisies et adaptées.

Du 11 au 29 septembre 2023, 47 personnes accompagnées par 28 professionnels de 7 établissements de l'association Cap' devant ! se sont retrouvées par petits groupes pour partager des vacances avec des activités sportives, culturelles et de détente en Normandie.

En balade ou à la piscine, en char à voile ou en dégustation fromagère, à la mer ou dans les musées, chaque activité a été un moment de partage attendu et de découverte espérée.



! **Estime de soi et bien être, facilitateurs de l'inclusion sociale**

Orientations 2024

Mise en place d'ateliers de socio-esthétiques et coiffure.

Réaliser une enquête de satisfaction auprès des personnes accompagnées sur la qualité de l'accompagnement par l'établissement.

Déploiement du document unique informatisé au bénéfice de la personne accompagnée et des professionnels.

Mettre en place des groupes de parole entre personnes accompagnées et professionnels sur le thème de la bientraitance.

Promouvoir une démarche éthique.

→ Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées

AXE 5 du projet associatif

Développer la mise en réseau avec le territoire pour une approche optimisée des parcours de vie

Le parcours de santé est conçu pour répondre aux besoins des personnes. La signature de **conventions** :

- avec les hôpitaux et les services psychiatriques
- avec des partenaires paramédicaux externalisés pour palier au manque de professionnels de santé dans notre secteur

garantit une prise en charge complète et individualisée, permettant aux résidents de bénéficier d'un suivi médical de qualité.

Des actions de **prévention** sont mises en place sur les soins bucco-dentaires, gynécologiques et le dépistage de certains cancers.

Pour les jeunes de l'EEAP Claire Girard, la **télémedecine** permet des consultations médicales faites à distance, offrant ainsi un accès plus facile aux soins.

Les injections de toxine botulique au sein de nos établissements

Elles sont souvent nécessaires pour soulager certains troubles musculaires chez les personnes en situation de handicap. En collaborant avec des établissements pratiquant l'hospitalisation à domicile, tels que la Fondation Santé Service, nous pouvons proposer ces traitements de manière flexible et sécurisée, tout en maintenant un suivi médical régulier.



Cap pour un accompagnement adapté en soins

Comité Éthique & bienveillance
réflexion en interne et/ou avec ses partenaires, sur le sens de l'accompagnement et du soin

La prévention bucco-dentaire

C'est un enjeu majeur pour les personnes en situation de handicap, souvent plus vulnérables aux problèmes dentaires en raison de leur condition.

Grâce à RAPSODIPF, nos bénéficiaires ont accès à des actions de sensibilisation, de dépistage et de soins dentaires préventifs, afin de préserver leur santé buccale et générale.



Orientations 2024

Accentuer nos actions de prévention. Développer l'information d'accès à la santé. Poursuivre le déploiement dans les établissements des injections de toxine botulique afin d'éviter les hospitalisations. Continuer le déploiement de la télémedecine. Développer les partenariats pour l'hospitalisation à domicile.

Améliorer et élargir notre offre de services

Chaque personne souhaite disposer d'options adaptées à son handicap, à chaque étape de son parcours de vie.

AXE 5

du projet associatif

Adapter les structures d'accueil et les capacités
d'accompagnement aux attentes des personnes accompagnées

L'avancement de nos projets immobiliers

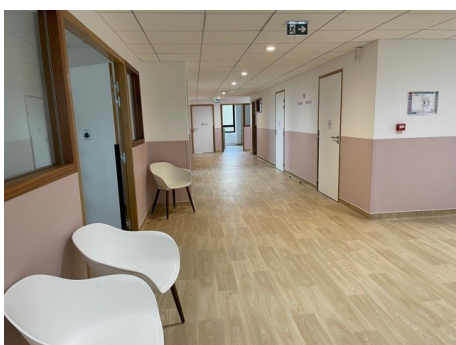
En 2023, comme par les années passées, l'association s'emploie à entretenir, rénover, agrandir ses établissements ou rechercher des locaux mieux adaptés .

Comité Finances & Patrimoine

Entretien et financement du patrimoine immobilier

L'aménagement du site Les Prés aux Bois à Viroflay

Les travaux d'aménagement du site Les Prés aux Bois, débutés en janvier 2023 sont finalisés. Malheureusement un incendie en avril 2024 a retardé l'ouverture de ce site qui doit accueillir 54 adolescents de 10 à 18 ans dans des locaux spacieux et adaptés. Cette ouverture permettra la réorganisation de l'EEAP Claire Girard selon l'âge des enfants en 3 pôles : pôle enfants, pôle adolescence et pôle adulte accueillis sur 3 sites différents.



L'installation des 9 résidents du foyer d'hébergement du Pont de Flandre, rue des Ardennes

En 2023, les 9 T2 ont été livrés par le bailleur Paris Habitat. Cap' devant ! a financé les aménagements intérieurs : cuisine adaptée, portes domotisées, équipements... Et les résidents ont pu enfin s'installer dans ces locaux neufs!



→ Améliorer et élargir notre offre de services

AXE 1 du projet associatif

Développer des plateformes multimodales et élargir notre offre

Une évolution de notre offre

Sur 2023, dans tous les établissements, une analyse des souhaits et besoins des personnes accompagnées et leurs proches a été initiée par la direction générale.

Cette anticipation a permis de répondre à **l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Plan Inclus'IF 2030**.

Ainsi, en étroite collaboration avec nos partenaires locaux, Cap' devant ! a déposé début janvier 2024 des dossiers de candidature pour :

- ♦ la création de solutions en Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) pour accompagner l'inclusion scolaire, les temps à domicile et le soutien aux parents,
- ♦ la création de solutions en Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) pour accompagner le polyhandicap.

! Une demande de 109 places pour un budget de 4,5 M€

Comité Gouvernance & Stratégie

Réflexion sur le développement de l'association

Transformation de l'offre pour les établissements pour jeunes

En 2023, les établissements pour enfants et adolescents, l'IEM Madeleine Fockenberghé et l'EEAP Claire Girard, se sont inscrits dans une démarche accompagnée par l'ARS-IdF et le CREAL (Centre régional d'Études, d'Actions et d'Informations) pour répondre aux nouvelles attentes des jeunes et de leurs familles, et ainsi créer une dynamique positive dans l'équipe. De nombreuses réunions de travail, réunissant professionnels et parents avec l'appui d'une animatrice extérieure, ont permis d'élaborer le fil directeur de la démarche : soutenir l'inclusion sociale et scolaire des jeunes avec 4 axes stratégiques d'évolution :

- ♦ Axe 1. Favoriser l'autodétermination de l'enfant et l'expression des familles
- ♦ Axe 2. Développer l'accès au droit commun par les actions hors les murs
- ♦ Axe 3. Des réponses personnalisées au regard de l'évolution du public accompagné
- ♦ Axe 4. Des réponses adaptées aux jeunes de plus de 18 ans



→ Améliorer et élargir notre offre de services

AXE 1

du projet associatif

Élargir notre offre au bénéfice des personnes accompagnées

La fusion avec une association partageant nos valeurs

Un séminaire en juin 2021 a réuni l'ensemble des administrateurs, la direction générale et les directeurs d'établissement sur le thème « Axes de développement de la stratégie partenariale, de coopération et de rapprochement de Cap' devant ! ». Les conclusions de ce séminaire sont que partenariats et rapprochements avec des acteurs du champ social, médico-social, sanitaire et/ou du domicile seraient un atout fort pour l'association. Ces **coopérations doivent permettre une complémentarité et un enrichissement de l'offre** de Cap' devant ! au bénéfice des personnes accompagnées, de la continuité de leur parcours et de leur inclusion

Comité Gouvernance & Stratégie
Réflexion sur le développement de l'association

L'intégration de l'association Alternatives

Une démarche de rapprochement avec l'association Alternatives débutée en 2022 par la signature d'une convention, s'est poursuivie en 2023 avec la mise en œuvre d'une étude de faisabilité de ce rapprochement puis l'élaboration d'un traité de fusion.

Le 19 décembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire de Cap' devant ! a approuvé la fusion avec Alternatives.

Cette intégration vise à :

- consolider notre présence sur Paris,
- bénéficier de l'expertise d'Alternatives dans l'accompagnement de travailleurs avec handicap, en offrant à chacun la perspective d'une intégration dans la vie ordinaire.

L'association Alternatives, créée en 1986, accompagne 38 travailleurs d'ESAT en situation de handicap mental dans le 20^{ème} arrondissement au sein :

- d'un foyer d'hébergement de 32 places pour un séjour transitoire (3 à 7 ans),
- de six appartements relais pour assurer la transition entre le foyer et la vie en appartements indépendants.



! Évolution de notre offre : oser pour mieux accompagner

Orientations 2024

Rechercher des locaux, négocier avec la DSOL Paris pour le transfert du SAJ et du SAMSAH 75 du Pont de Flandre.

Poursuivre les concertations avec la mairie de Villiers-le-Bel et Val d'Oise Habitat pour le transfert du FH PLM.

Mettre en œuvre les réponses positives aux AMIS. Créer des appartements à Marnes-La-Coquette et transformer des places FV en FAM

Créer un appartement autonomie à l'IEM 95. Créer un GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle).

Co-construire avec les familles et favoriser leur implication

Aujourd'hui comme hier, la même ambition anime les familles : que tout soit mis en œuvre pour développer pleinement le potentiel de leur proche.

AXE 4 du projet associatif

Renforcer l'accompagnement des familles tout au long du parcours de vie de leur proche et valoriser leur savoir expérientiel

En 2023 :

- des cafés-parents ont été organisés à l'EEAP et au SESSAD, sur différents thèmes (outils de communication, orientation vers le secteur adulte, gestes et postures pour préserver son dos, les fratries...)
- des parents participent aux CVS, à des COPILS sur la transformation de l'offre, à la sélection de prestataires suite à appel d'offre (restauration),
- des événements conviviaux ont été organisés, auxquels les familles ont été conviées, permettant des échanges avec les professionnels, avec d'autres familles afin de partager leur vécu.

Comité Vie associative

Implication et engagement des familles dans la vie associative

Soutenir l'autodétermination de mon enfant au quotidien, comment m'y prendre ?

En juin 2023, une conférence a été proposée pour les familles sur ce thème par Julia Boivin.

Elle a présenté le concept puis développé ce qui peut freiner ou à l'inverse favoriser le développement de l'autodétermination.

« À n'importe quel âge, quel que soit son niveau de dépendance, c'est possible ! L'accompagner à choisir, mais pas que ! L'accompagner aussi à mieux se connaître, mieux s'organiser, à se sentir davantage capable et à demander de l'aide. »



Orientations 2024

Proposer des conférences sur des thèmes tels que les mesures de protection des adultes en situation de handicap.
Proposer des formations conjointement avec des professionnels sur l'autodétermination, la communication alternative améliorée, la vie intime, amoureuse et sexuelle...
Communiquer de façon pertinente sur les actions de l'association.

Valoriser le savoir expérientiel des familles et inciter leur engagement

Agir en faveur du bien être des professionnels et du développement de leurs compétences

L'association réaffirme que les personnels constituent la force principale des établissements et services, chacun concourant à la mission associative.

AXE 6 du projet associatif

Améliorer la gestion des ressources humaines et la qualité de vie au travail des professionnels

Depuis plusieurs années, les établissements sociaux et médico-sociaux sont confrontés à des difficultés de recrutement de professionnels et d'attractivité de nos métiers.

Comité Politique Sociale

Participation aux recrutements et développement des compétences internes

Face aux défis de recrutement, le **service des Ressources Humaines** (RH) a mis en œuvre de nombreuses actions en 2023 :

- Diversification des sites d'emploi et partenariats avec des cabinets de recrutements spécialisés dans le domaine du médico-social, cette approche proactive a permis d'attirer des talents qualifiés et de répondre pour partie aux besoins en personnel de manière efficace.
- Promotion de nos métiers aux étudiants des écoles de formation aux métiers du prendre soin.
- Attention particulière apportée à l'accueil de stagiaires dans nos établissements pour les amener à rejoindre Cap' devant !.
- Organisation de séminaires d'intégration pour les nouveaux salariés leur permettant d'obtenir des informations essentielles sur la maîtrise des principaux enjeux de l'accompagnement des personnes atteintes de paralysie cérébrale ou pathologie apparentée.

En fin d'année, une réflexion stratégique avec la **Direction Générale** a été entreprise pour réévaluer les processus en place.

Pour assurer un environnement de travail sûr et sain, le **service Qualité** a réalisé avec les directions, des analyses des accidents du travail et des fiches d'événements indésirables. Ces efforts ont permis d'identifier les risques potentiels et de proposer des solutions préventives.

Le service RH a apporté un soutien précieux aux directions pour résoudre diverses problématiques, notamment en matière de relations interpersonnelles et de valorisation du travail. Cette collaboration étroite a favorisé un climat de travail plus apaisé.

Des capsules vidéos de présentation de nos métiers

Des témoignages vidéos d'éducatrice spécialisée, de kinésithérapeute, infirmière et orthophoniste ont été réalisés dans nos établissements. Ces vidéos sont diffusées sur nos réseaux sociaux et notre site internet.

<https://capdevant.fr/actualites/rejoignez-nos-equipes/>



→ Agir en faveur du bien être des professionnels et du développement de leurs compétences

AXE 6 du projet associatif

Valoriser et soutenir les talents et initiatives des professionnels de Cap' devant !

En 2023, pour valoriser et soutenir les professionnels une attention particulière a été portée à la diversification des programmes de formation afin d'optimiser l'accompagnement :

- Plus de 223 professionnels ont bénéficié de **formations mutualisées**, dont 80 % étaient axées sur l'accompagnement des personnes.
- 19 professionnels se sont engagés dans des **formations diplômantes**, renforçant ainsi leurs compétences et leur expertise.

De plus, le Service RH a élaboré :

- L'ensemble des fiches métiers de l'association. Cette démarche a permis de clarifier les rôles et les responsabilités au sein de l'organisation, favorisant ainsi une meilleure compréhension des attentes professionnelles.
- Un tableau de polyvalence et de polycompétence a été réalisé, visant à optimiser la gestion des ressources humaines et à favoriser la mobilité interne au sein de l'association.

Le Service RH a coordonné avec succès les élections professionnelles au sein de l'association. Ce processus a permis aux salariés de participer à la vie de l'organisation en élisant leurs représentants. Le CSE a mandaté un expert pour étudier notre politique sociale. Ce dernier a souligné la qualité des éléments transmis validant ainsi les efforts entrepris par le Service RH.

Le **Service Paie** a assuré une mise en œuvre efficace des changements (revalorisation du coefficient minimal, évolutions du SMIC, introduction du net social), garantissant le respect des obligations légales et le bien-être financier des employés.

Un bulletin d'information pour les professionnels

Un journal à destination des professionnels de l'association Cap' devant : un support indispensable pour informer, mobiliser et valoriser notre communauté professionnelle.

Diffusion en juillet et novembre 2023.



! Cap' devant ! s'engage en faveur de l'emploi

Orientations 2024

Garantir une vision globale et réaliste sur les besoins de l'accompagnement en impliquant comme formateurs des salariés seniors et des experts d'usages.

Travailler à partir des fiches métiers pour développer des fiches de postes détaillées, en collaboration avec les professionnels concernés.

Déployer l'outil Planning first de gestion du temps.

Assurer la pérennité de l'Association

La mobilisation constitue un enjeu fondamental pour garantir la vitalité, l'influence et la pérennité de l'association.

AXE 4 du projet associatif

Inciter les familles à participer et s'investir dans la vie associative

Comme toute association, Cap' devant ! doit sa dynamique à ses adhérents et aux administrateurs bénévoles et ce depuis 70 ans.

Ce qui fait **notre force est le nombre et l'engagement des adhérents**. Les types d'adhésions ont été revus avec la possibilité d'adhérer en tant que membre bienfaiteur ou personne morale, et une adhésion réduite pour les personnes en situation de handicap et les jeunes de moins de 25 ans.

Nous sensibilisons aux actions de l'association et à l'importance d'adhérer les personnes accompagnées et les familles, lors des CVS et des fêtes.

Pour développer le bénévolat, nous avons réactualisé le livret du bénévole. Celui-ci a été diffusé au sein des établissements.

Comité Gouvernance

Respect du projet asso

Veiller au renouvellement du CA et l'engagement des familles

L'appui de Passerelles & Compétences

Le conseil d'administration a sollicité P&C pour un accompagnement à la recherche d'administrateurs.

Un autodiagnostic du CA a permis de définir les profils et priorités souhaités et de rédiger des fiches de mission. Nous avons pu ainsi rencontrer plusieurs candidats sélectionnés par P&C puis en intégrer dans notre conseil d'administration.



Témoignage d'une bénévole au foyer du Vert-Galant

Je crée des animations autour de l'anglais : civilisation, actualité, histoire, musique...

C'est très varié et c'est ce qui les intéresse.

Quand on est bénévole on s'enrichit soi-même. C'est un échange réciproque, ce n'est pas moi qui leur apporte quelque chose mais on s'apporte mutuellement. Je

trouve que dans ce foyer il y a une solidarité et une écoute formidable, et une grande patience entre les résidents. Ils sont toujours très accueillants. »

Vous aussi, vous pouvez agir :

- ♦ En promouvant nos projets et nos actions dans votre entourage tant personnel que professionnel
- ♦ En adhérant
- ♦ En devenant bénévole
- ♦ En participant à un comité
- ♦ En devenant administrateur

Orientations 2024

Renforcer la visibilité de Cap' devant !

- mise à jour régulière de nos supports de communication et site internet,
- renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux,
- organisation d'événements : portes ouvertes, fêtes dans les établissements. Développer les adhésions et inciter la participation et l'engagement.

**! On a besoin de vous !
Adhérez, engagez-vous !**

→ Assurer la pérennité de l'Association

AXE 7 du projet associatif

Développer des financements hybrides

Le suivi de l'état financier annuel de l'association est présenté dans le rapport de gestion.

En complément des financements négociés avec nos partenaires institutionnels, nous avons poursuivi nos efforts pour trouver des sources de financement complémentaires nécessaires à la réalisation de projets :

- pour créer des places répondant aux besoins des personnes et de leurs familles nous nous sommes mobilisés pour répondre à des AMIS (voir page 20)
- pour contribuer au financement de projets « bien être » nous avons fait des appels à dons auprès de nos adhérents de nos prestataires et fournisseurs
 - installation d'une balnéothérapie à l'EEAP Claire Girard
 - mise en place d'un atelier théâtre en LSF
 - journée d'échanges et festive pour les personnes accompagnées

Nous avons également pu bénéficier de 3 legs.

Comité Communication et recherche de financement

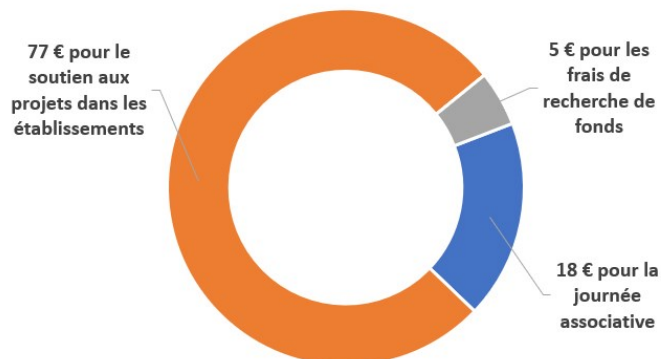
Collecte de fonds privés et partenariats

Bilan collecte de fonds 2023

DONS DES PARTICULIERS	30 427 €
DONS DES ENTREPRISES	30 800 €
TOTAL des DONS	61 227 €*
SUBVENTION DÉPARTEMENT SEINE SAINT DENIS pour faire face aux dépenses subies suite aux émeutes	90 000 €

*Dont 43 866€ pour l'association

Utilisation des dons pour 100 euros



La Course des Héros

Cap' devant ! a participé en 2023 à la Course des Héros, un évènement festif et sportif.

20 participants, **6573 €** qui permettent de participer à l'achat :

- d'équipements d'extérieur pour le SAJ La Grande Vallée
- d'un espace multisensoriel pour le FV/FAM La Ferme du Château



**! Donner à Cap' devant !
c'est agir avec nous !**

Orientations 2024

Assurer la pérennité économique de l'association.
Optimiser les coûts.
Diversifier les ressources.
Prioriser les enjeux dans le cadre d'une démarche RSE

1954 : la naissance de l'association

En 1954, les personnes en situation de handicap étaient cachées du public et prises en charge dans les hôpitaux et les hospices.

Madeleine Fockenberghé, figure de la résistance, rencontre le Professeur Guy Tardieu, chargé du « Service d'irrécurables » à l'hôpital du Kremlin Bicêtre. Avec celui-ci et des parents d'enfants présents dans ce service, elle crée l'Association Nationale des Infirmités Motrices Cérébrales (ANIMC) en 1954. Jean Thibierge parent d'un enfant IMC en devient le Président fondateur.



Madeleine FOCKENBERGHE



Guy TARDIEU



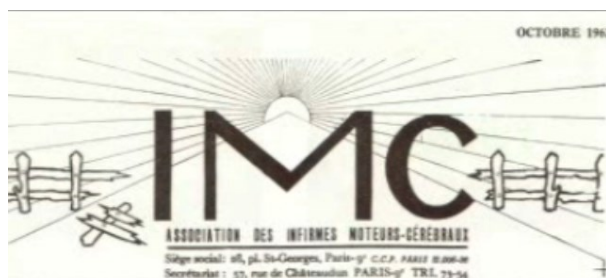
Jean THIBIERGE

Témoignage de Mme Le Bihan, membre fondateur de l'association

« En 1954, rien n'avait encore été fait pour les IMC, ils étaient très peu connus. Quelle fût notre joie lorsque nous apprîmes qu'un service spécialisé venait d'ouvrir à Garches : enfin quelqu'un connaissait le problème de nos enfants, les recevait en externat avec un ramassage. Parents, nous savions bien que ce que nous faisons, nos enfants n'en profiteraient pas. Pour les premiers centres créés, nos enfants se trouvèrent trop âgés pour en bénéficier, mais qu'importait, nous savions que ce que nous faisons servirait aux parents qui viendraient derrière nous et qu'ainsi ils auraient le bénéfice de notre action dans les années à venir. »

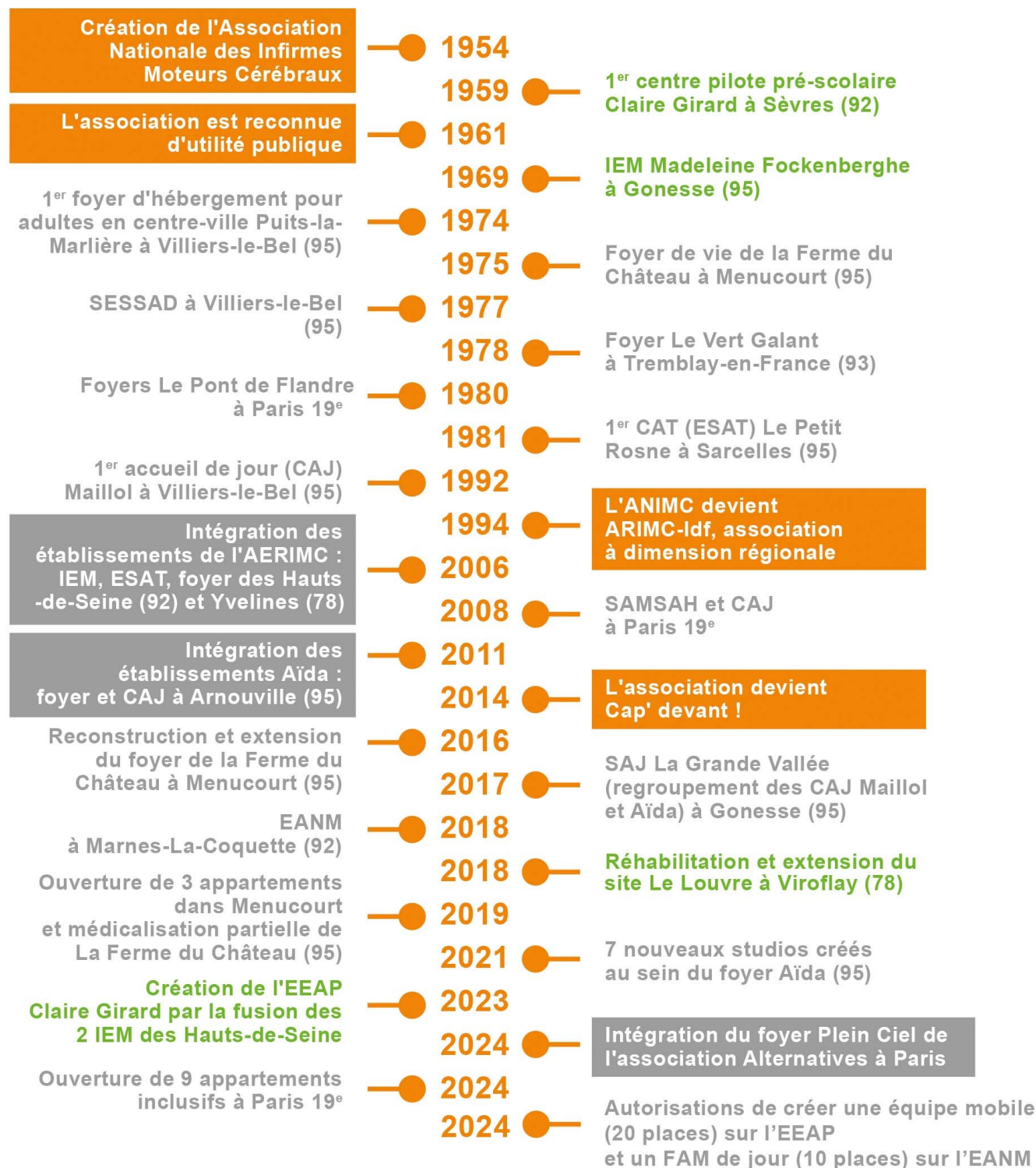


**1959 : Le 1er établissement de l'association
le centre préscolaire Claire Girard**



Une histoire riche en innovations et adaptations

Pour répondre à l'évolution des besoins des enfants , puis des adolescents et enfin d'adultes en situation de handicap, l'association , au fil des années, ouvre des établissements, diversifie son offre, intègre d'autres associations et innove.



Un engagement indéfectible de femmes et d'hommes depuis 70 ans

Notre histoire, c'est l'engagement indéfectible qu'ils soient adhérents, personnes accompagnées, familles ou bénévoles, qui permet à l'association de poursuivre ses missions. C'est également des professionnels compétents engagés au quotidien pour accompagner nos proches. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants et tenons à les remercier chaleureusement.

Depuis la création de l'association, ce sont les personnes en situation de handicap qui nous guident selon leurs souhaits et leurs besoins.

Nous devons continuer à avancer et innover pour répondre à leurs attentes ainsi qu'à celles de leurs familles.

Ce que nous voulons tous, c'est que les personnes en situation de handicap soient heureuses.

C'est, pour les années à venir, notre souhait le plus cher et qui reste le même depuis 70 ans...

Commission 70 ans

Organisation de la fête de l'association et de différents événements en lien avec les 70 ans

Cap' devant ! fêtera ses 70 ans



le samedi 23 novembre 2024



de 10h30 à 17h



Dans un lieu magique
des Hauts-de-Seine



AU PROGRAMME



Café d'accueil, animations musicales et jeux, déjeuner festif, spectacles, dancing... et des surprises pour tous !